

Les analyses d'aide au diagnostic sont réalisées sur des animaux ou un élevage malade :

- pour aider le vétérinaire à cibler les traitements
- pour diagnostiquer la réapparition de maladies connues ou de nouvelles maladies (veille épidémiologique)

Les prescripteurs

Ces analyses sont réalisées à la demande des éleveurs particuliers, des groupements de producteurs, des vétérinaires praticiens, du Groupement de Défense Sanitaire (ALMA - Association de Lutte contre les Maladies Animales) de la Fédération de chasse ou de l'Etat dans le cadre de cas suspect de maladies réglementées.

L'antibiosurveillance

Le recours à l'antibiogramme permet de corriger un premier traitement antibiotique et permet de limiter l'apparition de résistance des bactéries aux antibiotiques. Le laboratoire est adhérent depuis 1996 au réseau de surveillance de l'antibio-résistance chez les animaux (**RESAPATH**).

Cette compétence particulière du laboratoire se concrétise sur les rapports d'analyses d'antibiogramme par une interprétation et des conseils standardisés.